

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 janvier 2013

---

**OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 628)**

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° 4661

présenté par  
M. Bompard

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 3, après le mot :

« deux »,

insérer les mots :

« ou plusieurs ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le gouvernement justifie l'élargissement du mariage aux couples de même sexe par l'existence de couples homosexuels et par l'amour que peuvent se porter ces personnes. Or, s'il poursuivait son raisonnement, le gouvernement devrait donc étendre à toutes formes de couples et à toutes formes d'amour la possibilité de contracter mariage. Le mariage ne serait alors plus qu'une reconnaissance sociale de l'affection qu'une personne porterait à une ou plusieurs personnes, comme le réclame d'ailleurs certains dans des revues spécialisées.